

Comité consultatif sur les transports et la mobilité durable

Mandat

Le Comité a pour mandat de recommander les orientations et la priorisation des dossiers en matière de mobilité des biens et des personnes ainsi que de sécurité routière sur le territoire de la Ville, et de recommander l'adoption de politiques et de plans d'action sur les transports.

Le mandat du Comité porte notamment sur la gestion des déplacements, la gestion du stationnement, la mobilité active, le transport collectif et ses projets structurants, l'auto-partage et le vélo-partage, la mobilité intelligente, ainsi que l'électrification des transports.

Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres doivent notamment :

- Prendre connaissance des dossiers soumis au Comité
- Partager leurs connaissances et expertises avec le Comité sur les sujets abordés lors des réunions
- Analyser toute demande ou question soumise au Comité, notamment par rapport à la gestion des déplacements ou du stationnement, la mobilité active, le transport collectif, l'auto-partage et le vélo-partage, la mobilité intelligente, et l'électrification des transports
- Participer activement aux séances du Comité et à l'atteinte de ses objectifs
- Formuler des recommandations aux instances municipales relativement aux questions étudiées par le Comité.

Rémunération

Aucune

Durée du mandat

Le mandat des membres est de 2 ans, renouvelable.

Date d'entrée en fonction

Hiver 2019

Composition

10 membres, dont :

- 2 membres du Conseil, dont au moins 1 membre du Comité exécutif
- 1 représentant du Service de l'ingénierie
- 1 représentant du Service de l'urbanisme
- 1 représentant du Service de police
- 1 représentant du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
- 1 représentant du Service des travaux publics
- 1 représentant de la Société de transport de Laval (STL)
- 2 membres indépendants, experts en matière de transport et de mobilité

Profil recherché

La Ville de Laval recherche des personnes ayant des compétences notamment dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Ingénierie (au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du transport ou de la mobilité durable avec des expériences à l'international serait un atout)
- Urbanisme
- Transport
- Mobilité intelligente (au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du transport collectif et des nouvelles technologies serait un atout)
- Électrification des transports

Nombre de rencontres annuelles

4 rencontres par année

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

1200, boulevard Chomedey

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>